

1. Record Nr.	UNINA9910566499003321
Autore	Corriol Vincent
Titolo	Les serfs de Saint-Claude : Étude sur la condition servile au Moyen Âge // Vincent Corriol
Pubbl/distr/stampa	Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2019
ISBN	2-7535-6706-9
Descrizione fisica	1 online resource (400 p.)
Collana	Histoire
Altri autori (Persone)	Bourin Monique
Soggetti	History Medieval & Renaissance Studies serfs société médiévale pouvoir seigneurial communauté rurale
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>Le maintien d'une différence fondamentale de statut entre libres et non libres constitue une des caractéristiques majeures de la société médiévale ; et cette dépendance se fait d'autant plus marquée que les franchises des XIIe et XIIIe siècles caractérisent un nombre croissant de communautés. La servitude présente ce paradoxe troublant d'un statut théorisé par les légistes mais qui dans la réalité s'éparpille en une infinité de variantes. La difficile appréhension du servage réside en ce paradoxe : définir ce qui, au-delà des variations locales, fait du servage un des piliers de la seigneurie et du système social du Moyen Âge. Héritière d'une histoire pluriséculaire, l'abbaye de Saint-Claude constitue un exemple de ces grandes seigneuries ecclésiastiques impériales, caractérisées par le maintien jusqu'à une date tardive d'une servitude étendue à toutes les populations rurales de son domaine. La servitude sanclaudienne participe de ce mouvement général de durcissement des conditions de dépendance que l'on observe en Occident à la fin du Moyen Âge. Elle en possède les caractéristiques essentielles, où derrière la relation personnelle qui unit le serf à son</p>

maître se lit la volonté de contrôler la terre et les hommes. Mais loin de n'être qu'un outil fiscal ou un instrument d'oppression de la paysannerie, le servage constitue un phénomène pleinement sociologique. La mise en place et la généralisation du statut au cours du XIV^e siècle révèlent le poids considérable des communautés rurales, qui viennent s'interposer entre le seigneur et ses hommes, médiatisant un rapport personnel qui tend à s'alourdir. Le servage sanclaudien n'est en rien un servage résiduel, qui ne pèserait que sur les plus pauvres. Les paysans bénéficient même collectivement de droits étendus ; c'est sans doute dans ce balancement entre le collectif et l'individuel que l'on peut chercher une explication à la mise en place du servage.
